

Monsieur Jean Bétolaud du Colombier
25 route de Marsac
23290 Fursac
tél : 05 55 63 75 23
courriel : m.betolaudducolomb@free.fr

Direction départementale des territoires
Cité administrative
BP 147

23003 Guéret Cedex

Fursac le 26 mars 2021

Madame, Monsieur,

Vous voudrez-bien trouver au verso de cette page mes remarques en ce qui concerne les énergies renouvelables.

Vous en souhaitant bonne réception et en espérant que les avis des Creusois ne rejoindront pas le panier.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

D.D.T. de la creuse 26 MARS 2021			
Arrivée le			
	Propriété rurale	Éléments de réponse	Information
Dir.			
J.P.			
F.T.A.			
S.			
MINET	X		
SU.ICD			
SERRE			
SEA			



20/03

Eoliennes :

Laideur des machines qui détruisent nos paysages ; d'où risque de voir fuir les touristes et les retombées économiques qui vont avec. La Creuse a besoin du tourisme pour vivre.

Nous ne savons pas recycler la totalité des éoliennes et en particulier les pâles et les mètres cubes de béton. C'est un problème qui occupe nos voisins allemands.

A ce jour, personne ne sait cultiver du blé ou des pommes de terre sur du béton.

Que savons-nous des effets sur la santé humaine et animale ? Pourquoi jamais de réponse alors que des problèmes sont signalés?

Perturbations connues chez les oiseaux (en particulier migrations), les chauves-souris et les bovins.

Pourquoi la distance entre les lieux d'implantation des éoliennes et les lieux d'habitation est-elle en Bavière égale à 10 fois la hauteur de la machine, pâles incluses, de 2Km aux États-Unis et 500m chez-nous ?

Avoir

Nous n'avons aucune étude objective, disponible à tout un chacun, qui nous confirme la réalité de la production d'électricité.

Les éoliennes sont donc un non sens écologique.

Panneaux photovoltaïques :

Autant des panneaux sur des toits (tout le toit) sont acceptables, autant des champs de panneaux posent des problèmes. Comment expliquer que des agriculteurs arrachent des bois, bosquets ou haies pour augmenter les terres cultivables et sacrifier des hectares de terre pour l'implantation de panneaux ? Coté beauté du paysage, ça laisse à désirer !

Avoir

Là aussi où est l'écologie ?

Je n'ai pas d'objection pour un terrain désertique où rien ne pousse et où les animaux ne peuvent survivre.

Jean Bétolaud du Colombier